

Baromètre régional de la mobilité électrique

Près de 30 000 points de recharge ouverts au public à travers la France : + 13 % en un an malgré un coup d'arrêt lié à la crise sanitaire

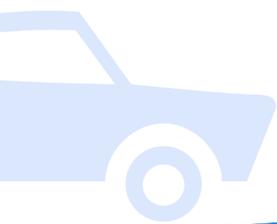
Aujourd'hui, 29 854 points de recharge pour véhicules électriques (soit + 12,7 % en 1 an) quadrillent la France. La crise sanitaire a marqué un coup d'arrêt dans les déploiements : le nombre de points de recharge n'a progressé que de + 1 % depuis mars 2020. Il existe désormais 1 point de recharge pour 8 véhicules électriques en circulation, ou 1 pour 11 véhicules si l'on inclut les hybrides rechargeables. Au cours des 12 derniers mois, le nombre de points de recharge accélérée et rapide a progressé de + 14,7 % (contre 8,5 % pour la recharge normale).



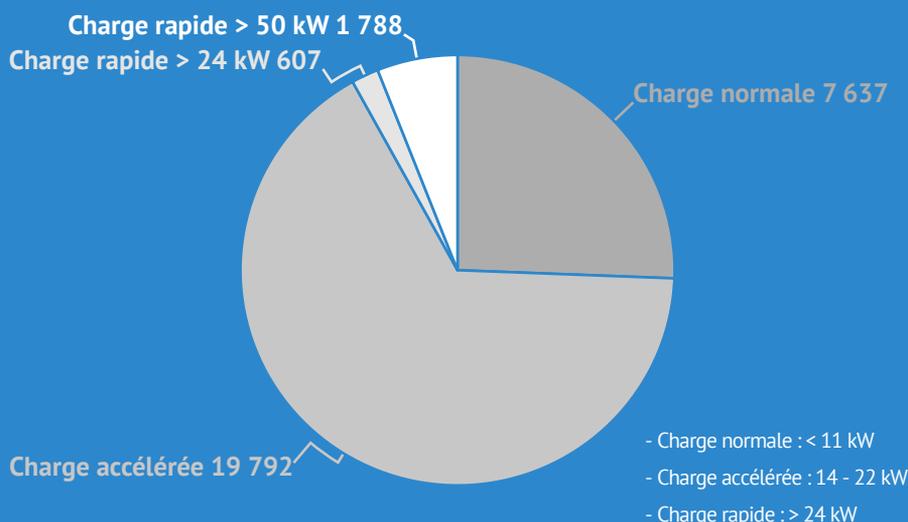
La crise sanitaire a très fortement ralenti les déploiements de nouvelles bornes de recharge. Aujourd'hui, le plan de relance nécessite la mobilisation de tous les outils existants, tant financiers que législatifs. L'écosystème est techniquement prêt à relever le défi, reste à faciliter au maximum les nouvelles installations !

Cécile Goubet
Déléguée générale Avere-France

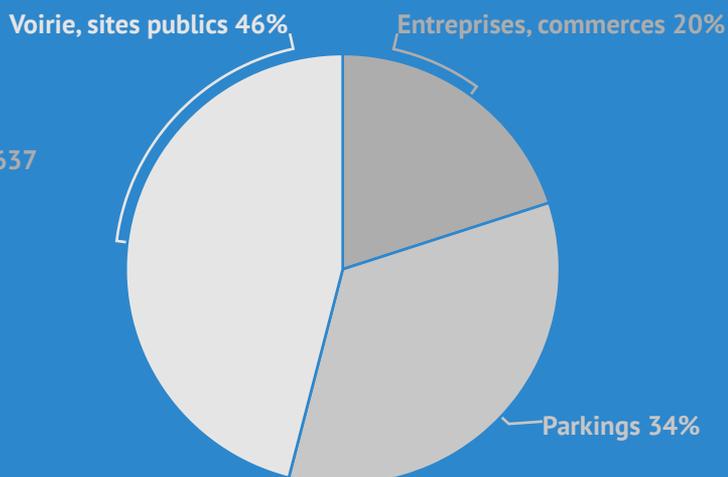
29 854 points de recharge ouverts au public en France métropolitaine



RÉPARTITION DES POINTS DE RECHARGE PAR PUISSANCE



LIEUX D'IMPLANTATION

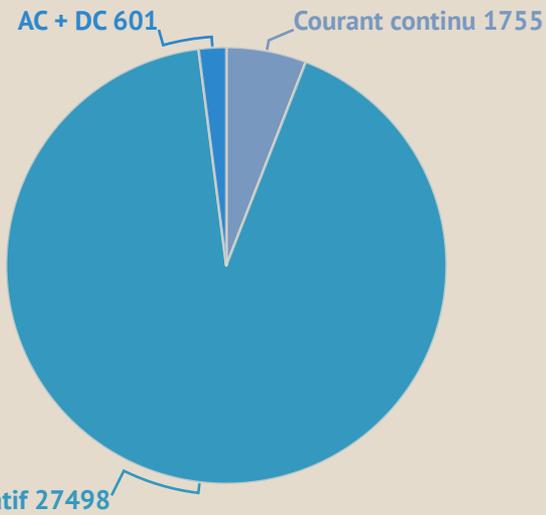


Source : GIREVE

Début juin 2020, la France comptabilise 29 854 points de recharge. Cela représente une évolution de + 13 % en un an et de + 1 % sur les 3 derniers mois. Les installations ont évidemment été ralenties sur le dernier trimestre en raison de la crise du COVID-19, mais le plan de soutien à l'automobile annoncé par le gouvernement fin mai fait la part belle à l'installation de nouvelles infrastructures de recharge.

Au cours des 12 derniers mois, les opérateurs des réseaux ont accéléré le déploiement de bornes plus puissantes, afin de permettre une recharge plus rapide, notamment lors de longs déplacements. Le nombre de points de recharge accélérée et rapide a ainsi progressé de + 14,7 % (contre 8,5 % pour la recharge normale).

REPARTITION COURANT ALTERNATIF - COURANT CONTINU



Une large majorité de points de recharge (90 %) est en courant alternatif. En fonction de la puissance de ces points, les voitures électriques ne disposant pas d'un chargeur embarqué adapté peuvent ne pas bénéficier de la puissance de charge maximale offerte par ces derniers.

A noter que généralement, les points de recharge en courant continu proposent de la recharge rapide pour les déplacements longue distance mais sont encore en minorité sur le territoire.

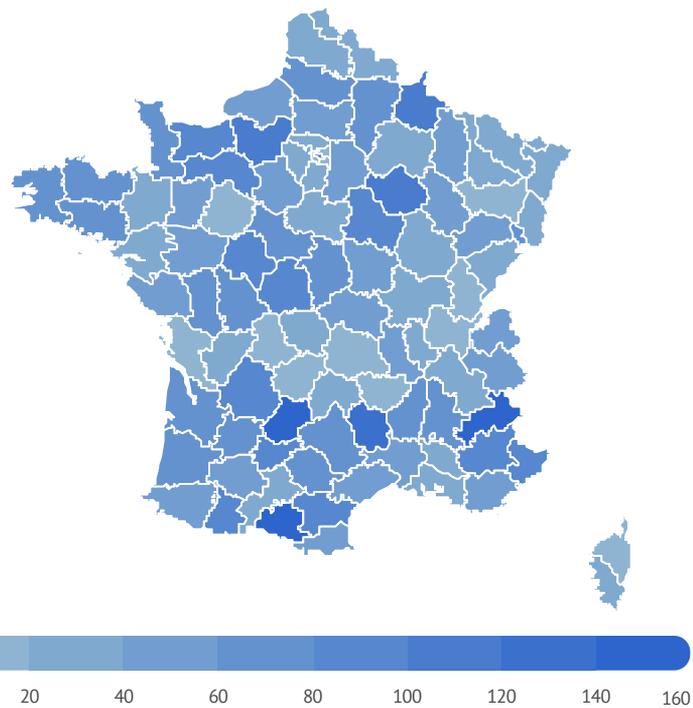
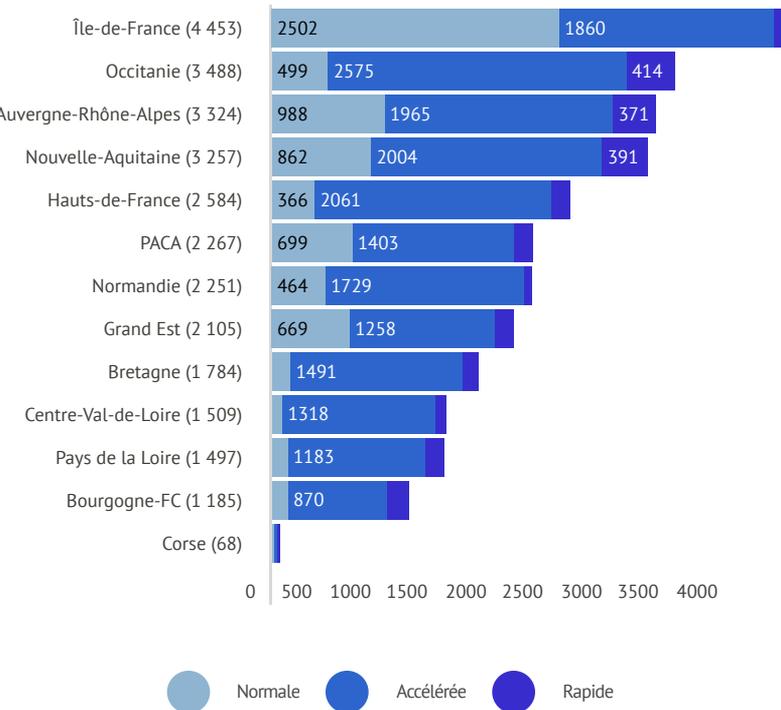
Enfin, 601 points de recharge sont équipés de multi connecteurs qui permettent aussi une recharge accélérée en courant alternatif.

Source : Avere-France / GIREVE

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DANS LES TERRITOIRES AU 31 MAI 2020

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE PAR REGION

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE POUR 100 000 HABITANTS



Source : Avere-France / GIREVE

Avec près de 252 000 véhicules électriques en circulation, la France compte aujourd'hui 1 point de recharge pour 8,4 véhicules électriques, ou un point de recharge pour 10,8 véhicules si l'on inclut les 70 000 hybrides rechargeables immatriculés en France.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus dynamique en termes de déploiement avec une progression de + 14 % en un an.

Du côté des départements, le Lot est le mieux couvert avec 156 points de recharge pour 100 000 habitants, suivi des Hautes-Alpes (144 points de recharge pour 100 000 habitants) et la Lozère (123 points de recharge pour 100 000 habitants).

La Haute-Loire et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins équipés puisqu'ils offrent chacun moins de 10 points de recharge pour 100 000 habitants.

FOCUS SUR LE PROGRAMME DE FINANCEMENTS DE BORNES DE RECHARGE ADVENIR

Créé fin 2016 par l'Avere-France en partenariat avec ECO CO2, le programme CEE ADVENIR vise à promouvoir la mobilité électrique via l'installation de bornes de recharge sur le territoire français. En 4 ans, le dispositif a déjà permis le déploiement de 14 000 nouveaux points de recharge en voirie, en entreprises et dans les copropriétés.

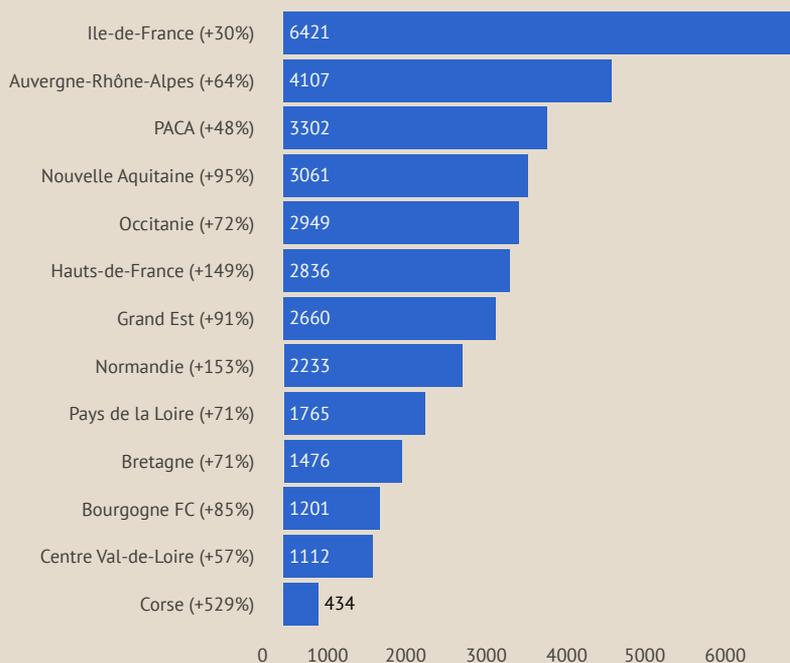
Reconduit jusqu'à fin 2023, le programme « ADVENIR 2 » ambitionne désormais de financer plus de 40 000 points de recharge supplémentaires grâce à une enveloppe totale de 100 millions d'euros. En plus des cibles actuelles de nouveaux projets vont pouvoir profiter du dispositif :

- les bornes ouvertes au public installées sur parking privé, hors réseaux
- les hubs de recharge
- les principaux axes routiers
- les points de recharge dédiés aux deux-roues.



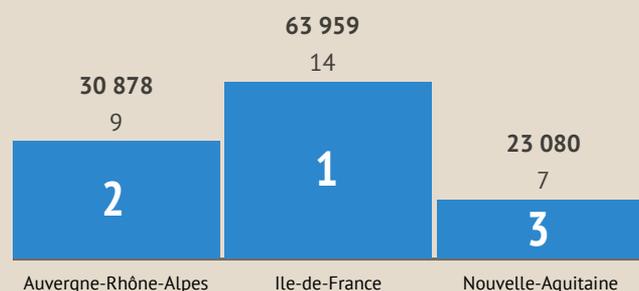
[Plus d'informations sur advenir.mobi](http://advenir.mobi)

IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES LEGERS ÉLECTRIQUES EN RÉGIONS JANVIER - MAI 2020



Entre le 1er janvier et le 31 mai 2020, 33 547 véhicules légers électriques ont été immatriculés en France, soit 69 % de plus que sur la même période en 2019. La région Ile-de-France représente 19 % des immatriculations avec 6 421 véhicules mis à la route. En bas du classement, la Corse ne compte que 434 immatriculations.

PARC ROULANT LEGER ELECTRIQUE ET NOMBRE DE VEHICULES PAR POINT DE RECHARGE



Source : Avere-France / AAA Data

Evolution par rapport à la même période en 2019

Source : Avere-France / AAA Data

Parc roulant : immatriculations de janvier 2010 à mai 2020



108 - 110 bis avenue du Général Leclerc
78 220 Viroflay
01 84 73 22 42
presse@gireve.com



22 avenue Jean Aicard
75 011 Paris
01 53 25 00 60
communication@avere-france.org